



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/2
14 novembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2012

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

1. Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la 67^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 67^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 67^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/39), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 67^e réunion et il a été affiché en arabe, en anglais, en chinois, en français et en espagnol sur le site Web du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en œuvre et aux retards dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 42 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 67^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et il a été affiché aussi sur le site Web du Fonds multilatéral.

Décisions requérant certaines actions du président du Comité exécutif et/ou du Secrétariat

3. Le 21 septembre 2012, une lettre du président du Comité exécutif a été envoyée au gouvernement de la Fédération de Russie afin d'accueillir ses futures contributions et un engagement futur à l'égard du Fonds multilatéral (décision 67/1).

4. Conformément à la décision 67/34c)), le Secrétariat a préparé une liste des documents confidentiels émis depuis la 53^e réunion pour afficher cette liste sur l'intranet du Fonds multilatéral. Cette liste sera mise à jour au besoin à chaque réunion du Comité exécutif.

5. Conformément à la décision 67/35, le Secrétariat a rédigé la version finale du rapport du Comité exécutif à la Vingt-quatrième Réunion des Parties, à la lumière des décisions prises à la 67^e réunion et a transmis le rapport dans les langues des Nations Unies, sous la référence UNEP/OzL.Pro.24/9.

Examen des tâches préparatoires à la 68^e réunion

6. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 68^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

7. Pour la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés et non engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que tous les coûts d'appui des agences, associés aux soldes résiduels de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 68^e réunion, après avoir tenu compte du remboursement des soldes de projets achevés et des montants transférés.

Plans d'activités de 2012-2014 et retards dans la proposition des tranches annuelles

8. L'examen de l'état de la mise en œuvre des plans d'activités de 2012-2014 qui tient compte des propositions à la 68^e réunion, des attributions dans les plans d'activités de 2012-2014 et des approbations des 66^e et 67^e réunions, est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/5. Ce document fournit aussi un rapport sur les retards dans la présentation des tranches annuelles et, conformément à la décision

67/14b), des informations sur les discussions entre les agences d'exécution et les pays au sujet des évaluations qualitatives de l'efficacité des plans d'activités de 2011.

Rapports périodiques et conformité

9. Le Secrétariat a préparé les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/6 et Add.1, Rapports périodiques et conformité, qui contient : une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 assujettis aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal; des informations sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité; des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, incluant une analyse sectorielle des données sur la consommation de SAO, et une section qui traite des caractéristiques des programmes nationaux d'élimination des SAO; des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre et les projets pour lesquels des rapports périodiques supplémentaires sont requis; des rapports sur les activités de mobilisation des ressources; des rapports de vérification et des rapports périodiques sur le projet de bromure de méthyle; et un rapport périodique du PNUE sur la mise en œuvre de la décision 66/15. Ce document a été acheminé aussi au Secrétariat de l'ozone comme document d'information pour la 49^e réunion du Comité d'application au titre de la procédure applicable au non-respect du Protocole de Montréal.

Suivi et évaluation

Rapports d'achèvement de projets

10. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/7 présente un rapport global d'achèvement de projets (RAP), comprenant une analyse du survol des résultats des 18 projets d'investissement et des 16 projets ne portant pas sur des investissements, proposés par les agences bilatérales et d'exécution depuis la 65^e réunion. Quatorze RAP pour des projets d'investissement et 105 RAP pour des projets ne portant pas sur des investissements n'ont toujours pas été reçus. Le document résume aussi les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets de démonstration et des divers aspects de la mise en œuvre des projets d'investissement, de l'assistance technique et de la formation et il fournit une liste de ces enseignements généraux qui est facile à consulter.

11. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/8 fournit de l'information sur l'état de la présentation des rapports d'achèvement de projets pluriannuels.

Base de données des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC

12. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/9 a été préparé conformément à la décision 63/61e) qui demandait à l'Administrateur principal, Suivi et évaluation, d'informer le Comité exécutif à la dernière réunion de chaque année si les différentes agences ont satisfait à la demande du Comité exécutif sur l'état des informations contenues dans la base de données des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). Le document reflète les progrès dans la mise sur pied et l'utilisation de la base de données pour les rapports annuels sur les accords pluriannuels.

Étude théorique sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs

13. L'étude théorique sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/10 et Add.1) analyse l'efficacité de 8 projets de démonstration, avec les modalités de cofinancement, pour le remplacement des refroidisseurs à base CFC par des refroidisseurs sans CFC. L'étude met à jour les résultats d'un rapport d'évaluation précédent de 2009 et vise à

améliorer la compréhension des progrès réalisés dans le processus de mise en œuvre ainsi que des arrangements financiers, des mesures incitatives, des obstacles, des entraves et des retards.

Évaluation des projets sur le bromure de méthyle

14. À la suite de la présentation de l'étude théorique sur l'évaluation des projets sur le bromure de méthyle à la 66^e réunion, des études sur le terrain ont été menées dans 7 pays africains pour analyser les enjeux qui régissent la pérennité des solutions de remplacement du bromure de méthyle. L'Administrateur principal, suivi et évaluation, a recueilli aussi de l'information lors de deux réunions de réseaux régionaux à Djibouti et en Zambie, les commentaires des agences bilatérales et d'exécution ainsi que des administrateurs de l'ozone des pays visités. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/11 contient une synthèse des résultats de l'étude théorique et des visites sur le terrain.

Projet de programme de travail de suivi et évaluation

15. L'administrateur principal, suivi et évaluation, a préparé un projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2013 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/12).

Évaluation du régime de coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 (décision 66/17e)

16. À la 66^e réunion, le Comité exécutif a décidé de continuer la discussion sur le besoin possible d'un cahier des charges pour l'évaluation du régime des coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 et sur la façon de modifier ce cahier des charges à la lumière du précédent (décision 66/17e)). Pour faciliter les discussions du Comité exécutif, le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/13 qui fait l'historique des coûts administratifs du Fonds multilatéral, présente le cahier des charges précédent ainsi que les observations et les recommandations du Secrétariat.

Examen des projets

17. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/14 qui comprend les grandes lignes et les statistiques des propositions reçues des agences bilatérales et d'exécution. Le Secrétariat a reçu 104 demandes de financement, totalisant 444 192 684 \$US, incluant les coûts d'appui d'agence le cas échéant. À l'issue de l'examen des projets, 35 projets et activités totalisant 5 770 045 \$US, incluant les coûts d'appui, ont été recommandés pour approbation globale; 64 projets et activités totalisant 423 370 587 \$US, incluant les coûts d'appui, (dont 155 989 873 \$US sont demandés à la 68^e réunion) ont été acheminés au Comité exécutif pour examen individuel. Sur le montant total des demandes de financement concernant des projets présentés pour examen individuel, 301 000 000 \$US (dont 75 250 000 \$US sont demandés à la 68^e réunion) concernent le secteur de production des HCFC. Un financement total de 161 759 918 \$US est demandé à la 68^e réunion.

18. Aucune nouvelle question d'orientation n'a été soulevée durant l'examen des projets. Toutefois, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/14 contient une section sur la question de "l'optimisation des avantages climatiques de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération" dont le Comité exécutif a accepté de continuer à discuter à la 68^e réunion (décision 67/16).

Choix de systèmes de suivi des polyols pré-mélangés à base de HCFC-141b exportés par les sociétés de formulation et utilisés par les fabricants de mousse dans les pays visés à l'article 5 importateurs (décision 66/51 d) et e))

19. Pour donner suite à la décision 66/51d) et e), le Secrétariat a mis à jour l'information contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/50 qui présentait des options pour un système de suivi afin de corrélérer, par pays, les quantités de polyols pré-mélangés à base de HCFC-141b exportées par des sociétés de formulation, avec les quantités utilisées par des fabricants de mousse dans les pays importateurs visés à l'Article 5 et dont l'élimination avait été approuvée. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/46 présente une mise à jour des informations sur les exportations et les importations de HCFC-141b contenu dans les polyols pré-mélangés ainsi que sur les choix à envisager au moment de déduire les quantités de HCFC-141b exportées dans les polyols pré-mélangés, des points de départ pour les réductions globales de la consommation de HCFC des pays concernés.

Procédures en vigueur pour la soumission de propositions de projets des agences bilatérales et d'exécution au nom des gouvernements de pays visés à l'article 5 (décision 67/17)

20. Conformément à la décision 67/17, le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/47 qui décrit les procédures en vigueur actuellement pour la soumission des propositions de projets des agences bilatérales et d'exécution au nom des gouvernements.

Comptes du Fonds multilatéral

21. Le Secrétariat a examiné le document sur les comptes finaux de 2011, préparé par le Trésorier, avec les comptes de 2011 du Secrétariat et il a souligné les changements apportés depuis la présentation des comptes provisoires à la 67^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/48). Conformément à la décision 67/33b), le document inclut aussi les principales conclusions et recommandations du rapport des vérificateurs pour la période biennale se terminant le 31 décembre 2011.¹ La conciliation des comptes du Fonds multilatéral est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/49.

Budgets révisés de 2012, 2013 et 2014 et budget proposé pour le Secrétariat du Fonds pour 2015

22. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/50 contient une révision du budget de 2012 pour refléter les coûts additionnels de la tenue de la 67^e réunion du Comité exécutif à Bangkok au lieu de Montréal. Il propose une révision du budget de 2013 et présente le budget de 2014 avec celui de 2015 pour couvrir les coûts de personnel durant cette année-là.

Processus de recrutement pour le poste de Chef du Secrétariat

23. Conformément à la décision 67/37, le Secrétariat a mis à jour la documentation relative au processus de recrutement pour le poste de Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/51 et a commencé à prendre des dispositions pour permettre au Comité exécutif d'entamer sa procédure habituelle pour le recrutement au poste de Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral (voir aussi paragraphe 27).

¹ Fonds du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, rapport financier et états financiers vérifiés pour la période biennale se terminant au 31 décembre 2011, et rapport du Comité des commissaires aux comptes. Document A/67/5/Add.6

Secteur de la production

24. Le Secrétariat a préparé plusieurs documents sur les enjeux de l'élimination de la production de HCFC pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production. Conformément à la décision 67/36d), le Sous-groupe tiendra une rencontre intersessions le 17 novembre 2012 à Genève, à la suite de la 24^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal en vue de faciliter les discussions à la 68^e réunion.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

25. Parmi les documents présentés pour examen à la 68^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (conjointement avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Plans d'activités de 2012-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles;
- Rapports périodiques et conformité;
- Rapport global d'achèvement de projets 2012;
- Rapport global d'achèvement des projets d'accords pluriannuels 2012;
- Base de données des accords pluriannuels pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 63/61e));
- Étude théorique sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs;
- Évaluation des projets sur le bromure de méthyle;
- Projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2013;
- Évaluation du régime de coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 (décision 66/17e));
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2012 (4 documents);
- Observations sur le budget du Programme d'aide à la conformité pour l'année 2013;
- Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2013;
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations visant les projets et les activités proposés à la 68^e réunion (24 documents);
- Choix de systèmes de suivi des polyols pré-mélangés à base de HCFC-141b exportés par les sociétés de formulation et utilisés par les entreprises de mousse dans les pays visés à l'article 5 importateurs (décision 66/51d) et e));
- Procédures en vigueur pour la soumission de propositions de projets des agences bilatérales et d'exécution au nom des gouvernements des pays visés à l'article 5 (décision 67/17);
- Comptes finaux de 2011 (conjointement avec le Trésorier);
- Rapprochement des comptes (conjointement avec le Trésorier);
- Budgets révisés de 2012, 2013, 2014 et budget proposé pour le Secrétariat du Fonds pour l'année 2015;
- Processus de recrutement pour le poste de Chef de Secrétariat du Fonds multilatéral (décision 67/37).

Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres organismes

26. Depuis la 67^e réunion il y a échange de correspondance avec le président directeur général du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur des questions liées à la coopération entre les deux mécanismes de financement. La possibilité est envisagée de produire une publication commune Fonds multilatéral/FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Nairobi, Kenya (22-23 octobre 2012)

27. Le Chef du Secrétariat a participé à la retraite de l'équipe de direction générale et des administrateurs principaux du PNUE. Elle a profité aussi de l'occasion, avec l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds, pour avoir des discussions avec le personnel du bureau du directeur exécutif, incluant le directeur exécutif, sur le processus de sélection pour le recrutement du Chef du Secrétariat (voir également paragraphe 23). La mission a fourni l'occasion de discuter de plusieurs questions administratives, incluant les résultats du récent exercice de classification mené au Secrétariat concernant les bureaux du PNUE basés à Montréal.

Missions menées par d'autres membres du personnel

Washington, D.C., États-Unis d'Amérique (19 septembre 2012)

28. Un chef adjoint a pris part aux célébrations du 25^e anniversaire du Protocole de Montréal qui se sont déroulées à la Banque mondiale. Il a participé à des tables rondes avec des partenaires internationaux (Secrétariat de l'ozone, Secrétariat du FEM et la Banque mondiale) et des représentants du département d'État des États-Unis et de l'Agence pour la protection de l'environnement ainsi que plusieurs industries associées au Protocole de Montréal.

Réunions des réseaux régionaux

29. Les agents principaux de programmes ou les agents de programmes ont participé aux trois réunions de réseaux régionaux pour donner des exposés sur les récentes décisions du Comité exécutif; ils ont eu des discussions avec les pays et les agences au sujet des propositions présentées à la 68^e réunion :

- Réunion conjointe des administrateurs de l'ozone du réseau de l'Afrique francophone et anglophone à Djibouti (24-27 septembre 2012);
- Réunion conjointe des administrateurs de l'ozone des réseaux de l'Amérique latine et des Caraïbes à Panama (3-5 octobre 2012);
- Réunion conjointe des administrateurs de l'ozone des réseaux de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-est et du Pacifique à Pattaya, Thaïlande (15-18 octobre 2012).

30. Les séances d'information données par le personnel du Secrétariat lors des réunions de réseaux continuent d'être bien reçues par les administrateurs nationaux de l'ozone.

Protocole de Montréal et autres réunions

31. Avant la 68^e réunion, le Chef du Secrétariat, accompagné du chef adjoint aux Affaires financières et économiques et d'un administrateur principal de gestion des programmes, ont participé à la 24^e réunion

des Parties au Protocole de Montréal (MOP) et aux événements entourant le 25^e anniversaire du Protocole de Montréal à Genève (Suisse). Le chef adjoint a participé aussi à la 49^e réunion du Comité d'application au titre de la procédure applicable au non-respect du Protocole de Montréal et au Bureau de la Réunion des Parties.

32. Conformément à la décision 67/37 concernant la demande du Comité de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le processus de recrutement du Chef du Secrétariat, l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds a rejoint le Chef du Secrétariat à Genève pour apporter le soutien nécessaire lors de la rencontre avec le directeur exécutif adjoint du PNUE et des membres clés dans ce dossier.

33. Plusieurs professionnels du Secrétariat du Fonds participeront au Forum technologique sur les solutions de remplacement respectueuses de l'environnement dans la réfrigération commerciale qui se tiendra à Montréal, le 8 décembre 2012 (voir paragraphe 38).

Questions de personnel et recrutement

34. M. Danny Ghafari a été nommé informaticien adjoint en août 2012.

Révision des classes pour le personnel des Services généraux

35. En mai 2012, le Secrétariat du Fonds multilatéral, le Secrétariat de la Convention sur la biodiversité et l'Organisation de l'aviation civile internationale se sont converties à l'échelle de sept classes pour le personnel des Services généraux. Puisque le PNUE, et non plus l'OACI, a maintenant la responsabilité directe de la classification des postes pour les deux secrétariats, une évaluation complète des classes et des structures des Services généraux a été effectuée dans les bureaux du Secrétariat et à la CBD. Le PNUE a jugé que le moment était venu de mener une révision complète et a engagé un expert-conseil externe en classification pour l'assister.

Formation du personnel

36. Plusieurs cours de formation seront organisés pour le personnel du Secrétariat en novembre et décembre, notamment :

- Sélection fondée sur les compétences et techniques d'entrevue pour le personnel professionnel et cadre des Services généraux (20-21 novembre 2012);
- Normes comptables internationales dans le secteur public (IPSAS) pour le personnel qui a des responsabilités administratives dans les comptes du Fonds multilatéral (26-27 novembre 2012);
- Gestion basée sur les résultats pour tout le personnel professionnel et les assistants de programme (10-13 décembre 2012).

Préparation pour la 68^e réunion du Comité exécutif

37. Les dispositions de logistique ont été prises pour la 68^e réunion du Comité exécutif, qui se tiendra à l'OACI à Montréal, Canada, du 3 au 7 décembre 2012. Des lettres d'invitation et des mots de passe pour accéder aux zones restreintes sur le site Web ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 24^e Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial et aux organisations non gouvernementales.

38. Le Secrétariat a également fourni de l'aide à la Coalition pour le climat et l'air pur en vue d'accueillir le Forum technologique sur les alternatives respectueuses de l'environnement dans la réfrigération commerciale, le 8 décembre, immédiatement après la 68^e réunion du Comité exécutif.

Activités d'information

39. Un site contenant les documents en arabe, en anglais, en chinois, en espagnol et en français, ainsi que les informations de logistique de la 68^e réunion, a été créé sur le site Web du Fonds multilatéral.

40. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 68^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2012;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de juillet 2012;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date juillet 2012;
- Projets et plans d'élimination en date de juillet 2012;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC, en date de juillet 2012.
